

programme de suivi des odeurs en Basse-Loire bilan du 1^{er} mai 2016 au 30 avril 2017

Air Pays de la Loire publie sur son site www.airpl.org les résultats de la 2^{ème} année de veille olfactive menée en Basse-Loire, dans le cadre de son programme de suivi des odeurs.

Air Pays de la Loire a lancé en 2015, en Basse-Loire, avec des associations de riverains, des industriels, des élus et l'appui de la société Osmanthe, un programme de suivi des odeurs visant à diagnostiquer puis, à long terme, à améliorer la situation odorante de plusieurs communes (Donges, Montoir-de-Bretagne, Paimbœuf).

15 nez bénévoles ont été formés à la méthode du langage des nez[®] et ont réalisé des olfactions (relevés d'odeurs) ayant permis :

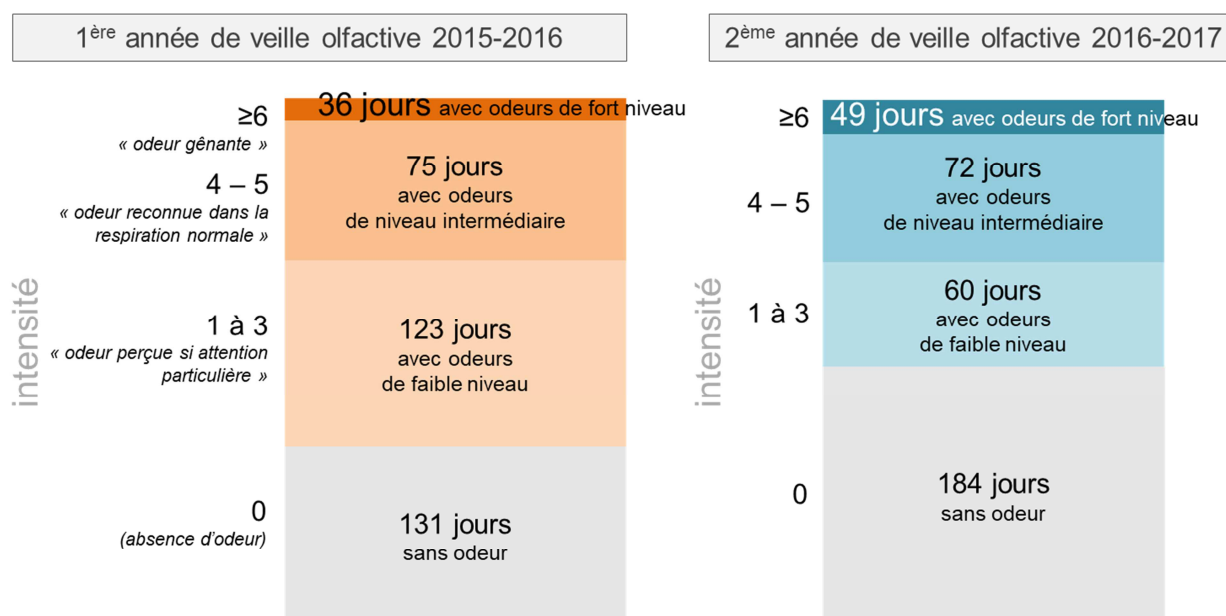
- de faire un état des lieux des perceptions olfactives sur le territoire de la Basse-Loire ;
- d'établir des liens entre les observations et les sources des odeurs pour agir avec efficacité au niveau des sites contributeurs.

Des premiers bilans avaient été dressés en décembre 2015 et octobre 2016. A l'issue de la 2^{ème} année de veille olfactive, entre mai 2016 et avril 2017, Air Pays de la Loire dresse un bilan de l'évolution des odeurs sur le territoire.

Moins de journées odorantes mais une augmentation des odeurs gênantes

Lors de la 2^{ème} année de veille, 181 journées ont été concernées par des perceptions odorantes soit environ 50% des jours de l'année, c'est moins que l'année précédente.

Parmi les 181 journées odorantes, 49 journées ont fait l'objet de perceptions d'odeurs de forte intensité, soit plus que lors de la 1^{ère} année de veille.



Parmi les odeurs gênantes :

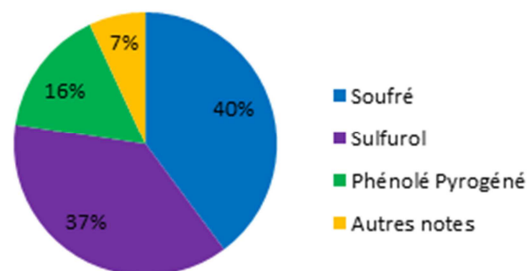
- 45% sont liées à la raffinerie Total (site de Donges) ;
- 49% à Cargill (site de Montoir-de-Bretagne) ;
- 6% à d'autres sources.

Les odeurs gênantes en provenance de Cargill sont en augmentation (notamment en mars 2017) par rapport à l'année précédente, en lien avec la mise en route du nouveau système de traitement des odeurs et la difficulté à comprendre les phénomènes chimiques et biologiques générés, avant la mise en place d'actions correctives en juin 2017.

Des notes odorantes liées à Total et Cargill

Les notes odorantes les plus rencontrées sont de même type que l'année précédente :

- soufrées : elles constituent comme l'année précédente le fond odorant de la zone d'étude en lien principalement avec l'activité de la raffinerie (odeurs perçues à faible intensité) ;
- sulfurool : représentative de Cargill.
- phénolés, pyrogénés : dont les origines sont communes à Total et Cargill, ou liées à d'autres sources situées dans la zone ;
- autres : pouvant provenir de l'environnement de la Basse-Loire (épandage), comprenant 1% de perceptions irritantes pouvant provenir d'émissions d'industriels, dont principalement Yara.



Perspectives

Pour poursuivre l'amélioration de la situation odorante sur la zone d'étude, les principaux émetteurs Total et Cargill mettent en place des actions correctives à court, moyen et long termes.

La veille olfactive va se poursuivre et permettra dans les mois qui suivent d'évaluer l'impact des actions entreprises par les industriels pour diminuer leur empreinte olfactive.

Pour en savoir plus sur les actions mises en œuvre par ces industriels :

CONTACTS PRESSE :

CARGILL : Nadia Hamidouche - Manifeste - 01 55 34 99 81

TOTAL : Nathalie Deschamps - 02 40 90 56 26

contact presse Air Pays de la Loire

Marion Guiter – Air Pays de la Loire – guiter@airpl.org - 02 28 22 02 10/02